

Concours d'entrée 2025

Voie Orient

Troisième concours

Section : Afrique

Langue : Mandingue

5^{ème} épreuve d'admissibilité

Une épreuve consistant en la résolution d'un cas pratique diplomatique et consulaire rédigé dans la langue choisie à partir d'un dossier composé en français et/ou dans la langue choisie au moment de l'inscription. Cette épreuve donne lieu à la rédaction d'une note verbale, d'un mémorandum, d'un communiqué de presse ou d'éléments de langage dans cette même langue.

L'usage du dictionnaire est autorisé pour cette seule épreuve en arabe littéral, chinois, haoussa, hébreu, hindi, japonais, mandingue, persan, peul, swahili, turc et wolof. Pour ces langues, tous types de dictionnaires (à l'exclusion des dictionnaires électroniques) de la langue de l'épreuve vers le français, vers l'anglais ou vers une langue tierce sont autorisés, et vice versa. Les candidats utilisant un dictionnaire de langue de l'épreuve vers une autre langue que le français et l'anglais peuvent utiliser un dictionnaire de cette langue tierce vers le français et l'anglais. Sont, en outre, autorisés les dictionnaires rédigés exclusivement dans la langue de l'épreuve. Les dictionnaires peuvent faire l'objet de contrôles durant les épreuves. Ils ne peuvent être ni annotés, ni prêtés, ni échangés entre candidats durant l'épreuve.

Toute note inférieure à 10 sur 20 est éliminatoire.

Durée : 3 heures – coefficient 2

Sujet

E ye baarakela ye Faransi lasigidenso la Mali la, i ka baara nesinnen be kunnafonikow ma. Faransi lasigiden Mali la, n'o ye a ka anbasadari ye, o bena sigi do ke ni Mali kunnafonidilaw ye Ikereni ni Mali ce gelaya kan. Seben do laben Faransi lasigiden ye mandenkakan na, seben min be kuma kele in bancogo kan, ani lasigiden be se ka kuma numan minnu lase kunnafonidilaw ma.

« Pourquoi le Mali a rompu ses relations diplomatiques avec l'Ukraine et quels sont les impacts sécuritaires », Mamadou Faye, 5 août 2024, www.bbc.com (extraits)

Le Mali a rompu ses relations diplomatiques avec l'Ukraine. C'est ce qui ressort d'un communiqué en date du 4 août 2024, signé du Ministre d'Etat, ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation, Porte-parole du Gouvernement.

Tout allait bien entre les deux pays sur le plan diplomatique jusqu'à ce que des responsables ukrainiens fassent des déclarations "subversives" après la mort de plusieurs soldats des forces armées maliennes et des éléments de l'Africa Corps russe (ex-Wagner), dans la nuit du 27 au 28 juillet à Tinzawatène, une localité située au nord du Mali.

Que reproche le Mali à l'Ukraine ?

« Le Gouvernement de Transition de la République du Mali a pris connaissance, avec une profonde stupeur, des propos subversifs par lesquels Monsieur Andriy Yusov, Porte-parole de l'Agence ukrainienne de renseignement militaire, a avoué l'implication de l'Ukraine dans une attaque lâche, traître et barbare de groupes armés terroristes ayant entraîné la mort d'éléments des Forces de défense et de sécurité maliennes à Tinzawatène, ainsi que des dégâts matériels », peut-on lire dès l'entame du communiqué susmentionné.

« Ces propos ont été renforcés par Monsieur Yurii Pyvovarov, ambassadeur de l'Ukraine au Sénégal qui a ouvertement et sans la moindre équivoque, affiché le soutien de son pays au terrorisme international, particulièrement au Mali », indique le texte.

« Ces affirmations d'une extrême gravité, n'ayant fait l'objet d'aucun démenti ni d'une condamnation de la part des autorités ukrainiennes, montre un clair soutien officiel du Gouvernement ukrainien au terrorisme en Afrique, au Sahel et plus précisément au Mali », poursuit le communiqué.

Toujours dans le même communiqué, le gouvernement malien estime, « après un examen minutieux de la situation », « que les actes posés par les autorités ukrainiennes violent la souveraineté du Mali, dépassent le cadre de l'ingérence étrangère, déjà condamnable en soi, et constituent une agression et un soutien au terrorisme international, en violation flagrante du droit international, y compris de la Charte des Nations unies ».

Condamnant « fermement » « l'agression » et « dénonçant l'hostilité ukrainienne », les autorités maliennes ont tenu à rappeler « la position de neutralité observée par le Mali qui a toujours appelé à un règlement pacifique de la crise opposant la Fédération de Russie à l'Ukraine. »

« En outre, le Gouvernement de la Transition du Mali adhère totalement au diagnostic établi par la Fédération de Russie qui a pourtant mis en garde le monde, depuis des années, sur la nature néonazie scélérate des autorités ukrainiennes, aujourd'hui alliées au terrorisme international, loin des aspirations de paix et stabilité du peuple ukrainien », déclare le communiqué du gouvernement.

Pour tout ce qui précède, les autorités maliennes ont pris quatre décisions majeures.

Quatre décisions prises par les autorités maliennes

A la suite des déclarations des deux officiels ukrainiens, les autorités maliennes ont pris les mesures suivantes :

- La rupture, avec effet immédiat, des relations diplomatiques entre la République du Mali et l'Ukraine
- La saisine des autorités judiciaires compétentes, suite aux propos de Messieurs Andriy Yusov et Yurii Pyvovarov
- La prise de mesures nécessaires pour prévenir toute déstabilisation du Mali, à partir d'Etats africains, notamment à partir d'Ambassades ukrainiennes installées dans la sous-région
- L'alerte formelle aux instances régionales et internationales, ainsi qu'aux Etats qui soutiennent l'Ukraine

La réponse de l'Ukraine

Dans une déclaration publiée ce lundi 5 août, le ministère ukrainien des affaires étrangères réagit à la décision des autorités maliennes.

« La décision du gouvernement de transition de la République du Mali de rompre les relations diplomatiques avec l'Ukraine est jugée à courte vue et précipitée, étant donné que l'Ukraine, victime d'une agression armée à grande échelle non provoquée de la part de la Russie, s'efforce, avec le soutien de la communauté internationale, de rétablir la justice et le respect du droit international. Ce droit vise à protéger tous les pays, y compris les pays africains, des menaces qui pèsent sur leur souveraineté, leur indépendance et leur intégrité territoriale », indique la diplomatie ukrainienne.

« En revanche, la Russie, en poursuivant son agression armée à grande échelle et non provoquée contre l'Ukraine, sape l'architecture de la sécurité internationale et viole les objectifs et les principes de la Charte des Nations unies, qui garantissent spécifiquement le droit des pays africains à un avenir libre », poursuit le ministère ukrainien.

« Il est regrettable que le gouvernement de transition de la République du Mali ait décidé de rompre les relations diplomatiques avec l'Ukraine sans procéder à un examen approfondi des faits et circonstances de l'incident survenu dans le nord du Mali, et sans fournir aucune preuve de l'implication de l'Ukraine dans ledit événement », regrette-t-il.

En guise de conclusion, le ministère indique que « l'Ukraine se réserve le droit de prendre toutes les mesures politiques et diplomatiques nécessaires en réponse aux actions inamicales du gouvernement de transition de la République du Mali ».

Pourquoi en est-on arrivé à cette situation ?

Tout est parti d'une publication sur Facebook faite par Yurii Pyvovarov, ambassadeur de l'Ukraine au Sénégal.

Dans un communiqué signé le 3 août dernier par le ministère de l'Intégration et des Affaires étrangères du Sénégal, le Gouvernement a fermement condamné la sortie du diplomate ukrainien.

« Le ministère de l'Intégration et des Affaires étrangères a pris connaissance, avec surprise, de la publication sur la page Facebook de l'ambassade d'Ukraine à Dakar d'une vidéo de propagande de l'armée ukrainienne accompagnée d'un commentaire de l'Ambassadeur d'Ukraine lui-même apportant un soutien sans équivoque et sans nuance à l'attaque terroriste perpétrée, entre les 25 et 27 juillet 2024, dans le Nord Mali, par des rebelles Touareg et des membres du groupe de soutien à l'Islam et aux musulmans (JNIM) contre les Forces armées du Mali (FAMA) ayant entraîné d'importantes pertes en vies humaines en leur sein », lit-on dans le texte.

« Constant dans sa position de neutralité constructive dans le conflit russo-ukrainien et eu égard à l'appel constant de ses plus hautes autorités aux parties belligérantes à privilégier les voies de règlement pacifique du différend qui les oppose, le Sénégal ne peut tolérer une quelconque tentative

de transférer sur son territoire la propagande médiatique en cours dans ce conflit », renchérit le communiqué du ministère sénégalais de l'Intégration africaine et des Affaires étrangères.

Par conséquent, le Gouvernement sénégalais dit rejeter le terrorisme sous toutes ses formes.

« De même, notre pays qui rejette le terrorisme sous toutes ses formes ne saurait accepter sur son territoire et en aucune manière, des propos et gestes allant dans le sens de l'apologie du terrorisme, surtout lorsque ce dernier vise à déstabiliser un pays frère comme le Mali », argumente la Place de l'Indépendance.

« Ainsi, le Sénégal réitère sa condamnation, avec la dernière énergie, de l'attaque commise par ces groupes terroristes en terre malienne », conclut le texte.

Dakar a renouvelé à Bamako « sa solidarité sans faille et présenté ses condoléances » au peuple malien. L'Ambassadeur de l'Ukraine à Dakar a été convoqué par le ministère des Affaires étrangères qui lui a « rappelé les obligations de discrétion, de retenue et de non-ingérence qui doivent accompagner la gravité et la solennité de sa mission ».

Que s'est-il réellement passé ?

Dans la période du 25 au 28 juillet dernier, l'« Africa Corps » russe, composé principalement d'anciens mercenaires de PMC Wagner, a perdu plusieurs dizaines de ses combattants à Tinzawatène, une localité située au nord du Mali, à la frontière avec l'Algérie.

En effet, selon le service russe de la BBC, un convoi de soldats russes et maliens a été pris en embuscade dans une tempête de sable par des Touaregs, qui prônent la création de l'État indépendant de l'Azawad.

[...]

La mort des mercenaires russes dans le nord du Mali a été révélée dans la nuit du 27 au 28 juillet, une semaine après la reprise des hostilités dans le nord du pays, près de la frontière avec l'Algérie.

Aucun chiffre officiel des victimes n'a pas été établi jusque-là, mais les rebelles Touaregs affirment avoir tué plus de 80 mercenaires russes et une quarantaine de soldats maliens.

[...]